

LA MUSIQUE AU LYCEE LAPEROUSE D'Albi

Seul établissement dans le Tarn à proposer la spécialité musique et l'enseignement optionnel, notre lycée offre un cadre privilégié aux élèves pour pratiquer et partager leur passion ... »

■ En Seconde :

• Enseignement optionnel Musique - 3 heures

+ Chorale (1 h) commune avec Premières et Terminales.

■ En Première :

• Enseignement de spécialité Musique - 4 heures

A choisir parmi les trois spécialités.

• Enseignement optionnel Musique - 3 heures

A noter : les deux enseignements peuvent se cumuler.

+ Chorale (1 h) commune.

■ En Terminale :

• Enseignement de spécialité Musique - 6 heures

A choisir parmi les deux spécialités

• Enseignement optionnel Musique – 3 heures

A noter : Les deux enseignements peuvent se cumuler.

+ Chorale (1 h) commune.

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL MUSIQUE

(Classe de Seconde, Première et Terminale)

• Activités et compétences travaillées :

- Réaliser des projets musicaux d'interprétation et de création
- Écouter, comparer, commenter : construire une culture musicale et artistique.
- Échanger, partager, argumenter et débattre.

Des thèmes sont abordés comme le lien entre musique et image (musique et cinéma), La diversité et relativité des cultures (métissages musicaux)

En première et terminale s'ajoutent des compétences complémentaires :

- Organiser une recherche documentaire et développer ses compétences orales à travers des exposés dans la perspective du grand oral.

- Mettre en lien les informations relatives à la vie musicale et culturelle contemporaine pour en comprendre le fonctionnement et connaître ses grandes catégories de métiers.

- Les élèves de l'enseignement optionnel sont associés aux projets musicaux de l'ensemble de l'option musique en partenariat avec d'autres établissements et participent avec la chorale à des concerts et représentations de fins d'années.

Nouveauté : l'option est dotée d'un coefficient de 4 (2 en première et 2 en terminale).

Attention pour les élèves hors secteur une demande motivée de dérogation devra être effectuée auprès de la direction académique DSDEN du Tarn.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE MUSIQUE 4 HEURES EN PREMIERE, 6H EN TERMINALE

- Évaluation par contrôle continu (40%) et par un examen (écrit + oral, qui compte pour les 60% de la note globale) en **terminale coef. 16.**

- Cet enseignement s'adresse à tous les élèves musiciens, instrumentistes ou chanteurs, débutants ou confirmés issus de la classe de seconde.

- Pas de sélection à l'entrée.

- Pas de niveau instrumental ou vocal requis. Il n'est pas obligatoire de suivre un cursus au conservatoire. Cependant, la pratique est importante dans les projets élaborés et des bases en lecture de notes sont conseillées (clé de sol et de fa).

- La motivation est l'un des éléments fondamentaux pour réussir et plus importante que le niveau initial.

• Programme :

- Le son, la musique, l'espace et le temps (Musique, art du temps, musique et récit, musique et théâtre, musique, son et acoustique...)

- La musique, l'homme et la société.

- Culture musicale et artistique dans l'histoire et la géographie.

• Enjeux et objectifs : réalisations de projets :

1. Cet enseignement donne aux élèves les outils pour **commenter** et **analyser** les **œuvres** (méthodologie du commentaire, l'analyse à l'aide des partitions et d'autres représentations graphiques, vocabulaire technique, histoire des styles et genres musicaux).

2. Les élèves développent leur **expression artistique, seul ou en groupe** en aboutissant à des **productions** diversifiées (interprétation, arrangement, improvisation, création).

3. En classe de terminale, un programme d'œuvres est étudié. Il est publié au bulletin officiel de l'Éducation Nationale. Il est renouvelable pour partie chaque année. Il est enrichi de l'écoute et de l'étude de nombreuses autres pièces, le choix de certaines d'entre elles tirant parti des programmations prévues dans les structures de diffusion de l'environnement proche.

4. L'élève réalise en classe de terminale un projet musical associant pratique musicale et recherche documentaire. Ce travail peut venir enrichir celui préparé pour le grand oral (épreuve du baccalauréat coef. 10)

- **Attente** : épanouissement musical personnel, pratique musicale collective, esprit « option musique », culture personnelle (complémentaire des études musicales en école de musique), éventuelle orientation musicale post-bac.

- **Attention** :

- il s'agit d'un bac général ; formation musicale post-bac et profession musicale sont envisageables mais non obligatoires ;
- environ 50% des anciens élèves suivent des études musicales supérieures et/ou exercent une profession liée à la musique.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- **Journée "portes ouvertes" au lycée Lapérouse le samedi 12 mars**

- Dans tous les cas, il est conseillé de prendre contact avec le professeur de musique du lycée : M. GAVIGNAUD ; demander un rendez-vous auprès du secrétariat ou par courriel : Olivier.Gavignaud@ac-toulouse.fr

- Internat filles et internat garçons.

- Pour ces Options Musique, une formation instrumentale et un complément de formation musicale (solfège chanté et dictées musicales) sont souhaitables.

Pour ces deux disciplines, l'élève peut s'inscrire au **conservatoire de musique d'Albi** (4, rue Roquelaure, Albi -05 63 54 51 61) qui propose certains concerts et auditions en partenariat avec le lycée. Les inscriptions s'effectuent au mois de juin

- Le Lycée Lapérouse offre de multiples installations et services aux élèves musiciens :

- ✓ Accès aux salles de musique et aux salles banalisées pour leur travail musical individuel et en groupe ;
- ✓ 3 pianos, claviers électroniques, batterie, synthétiseurs, ordinateurs, chaîne stéréo, sont disponibles pour leur travail personnel ;
- ✓ CD, partitions, presse, documentation musicale, leur sont proposés en prêt ;
- ✓ Un local leur permet de conserver leur instrument en lieu sûr.

- ✓ Le CDI leur propose une bibliothèque musicale de bon niveau, un important fonds d'ouvrages et de documents dans tous les domaines ainsi qu'un accès à Internet.
- ✓ Une médiathèque auditorium, équipée d'un matériel de haut niveau, permet productions en concert, enregistrements, diffusions sur grand écran...
- ✓ La chorale rassemble tous les musiciens du lycée (environ 60 élèves) une heure par semaine.
- ✓ Le travail de l'année scolaire porte sur divers programmes de concerts donnant lieu à des rencontres musicales inter-lycées.

Pour tous renseignements,
vous pouvez nous contacter :

Lycée Lapérouse

2 Lices Georges Pompidou - 81000 ALBI

Tel : 05 63 48 19 00

Courriel : 0810006s@ac-toulouse.fr

Site :

<https://laperouse.mon-ent-occitanie.fr/>



LA MUSIQUE AU LYCEE LAPEROUSE

- Un enseignement optionnel Musique en seconde, première et terminale

- Un enseignement de spécialité Musique en première et terminale



LYCEE LAPEROUSE

2, Lices Georges Pompidou - 81000 ALBI

☎ : 05 63 48 19 00

<https://laperouse.mon-ent-occitanie.fr/>

courriel : 0810006s@ac-toulouse.fr